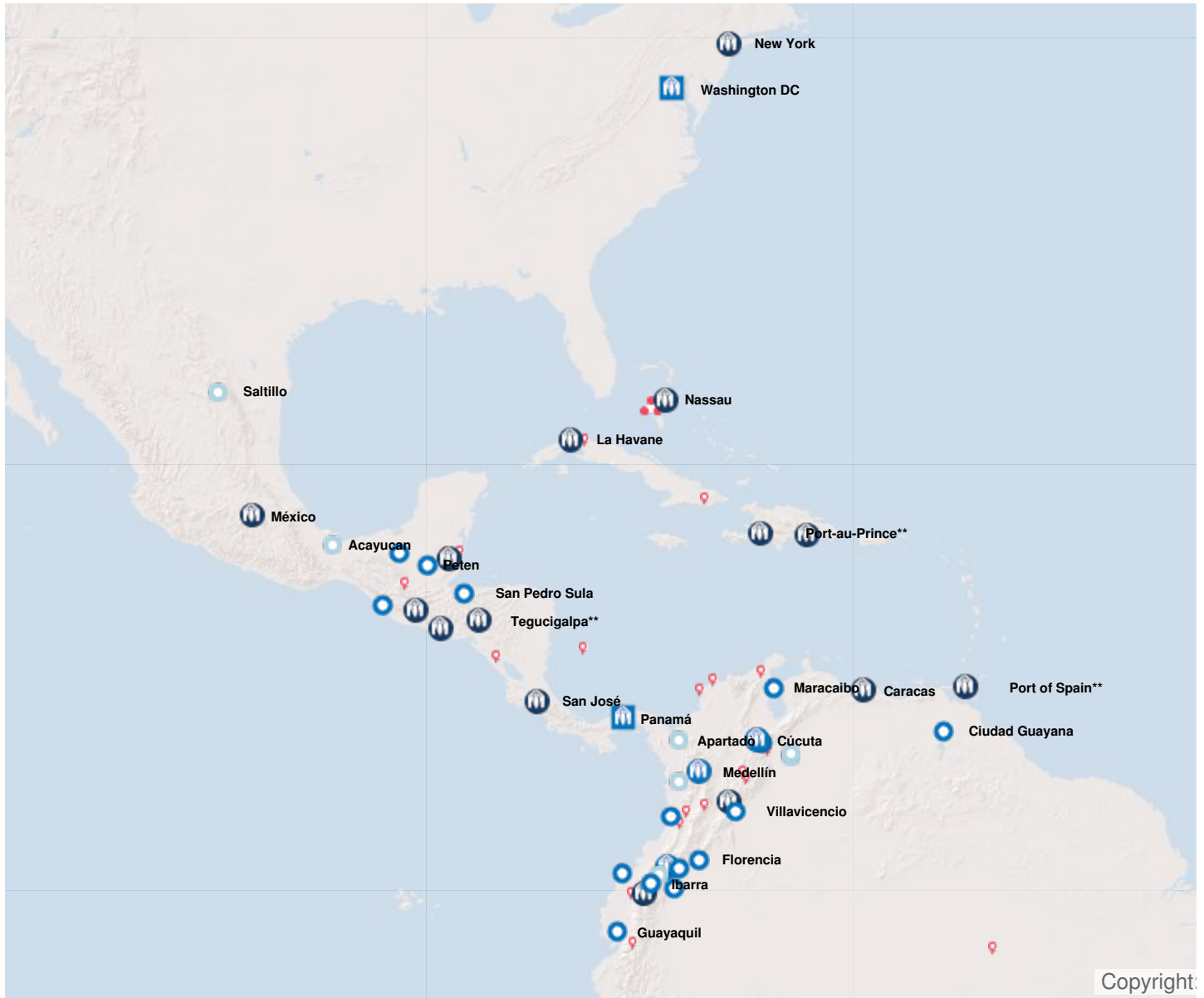


## Opération: États-Unis d'Amérique – Bureau régional



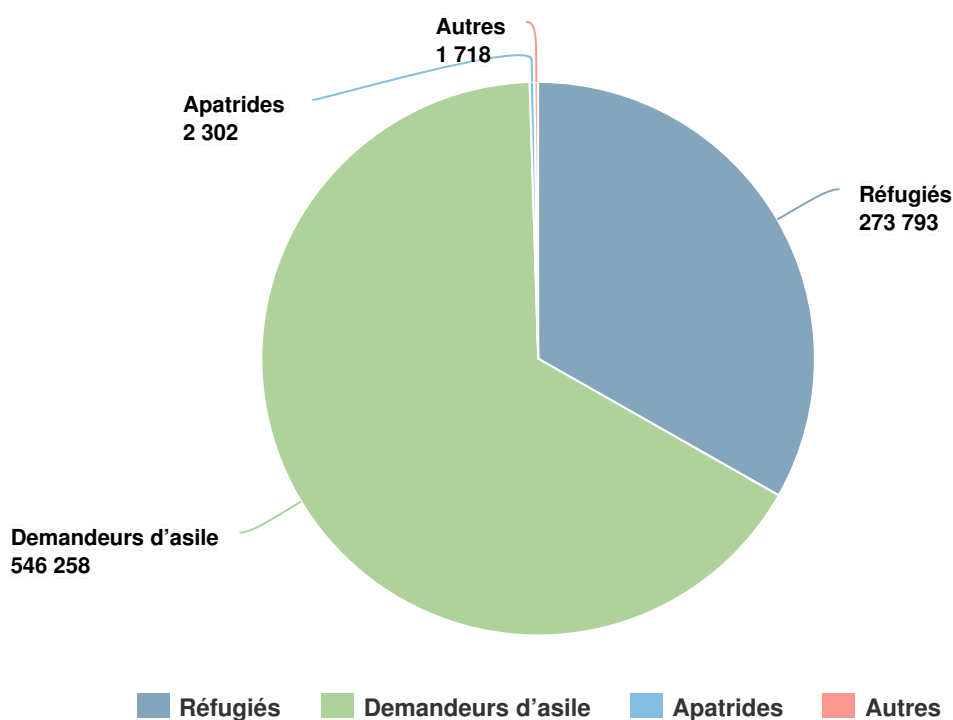
## Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 18% EN 2016

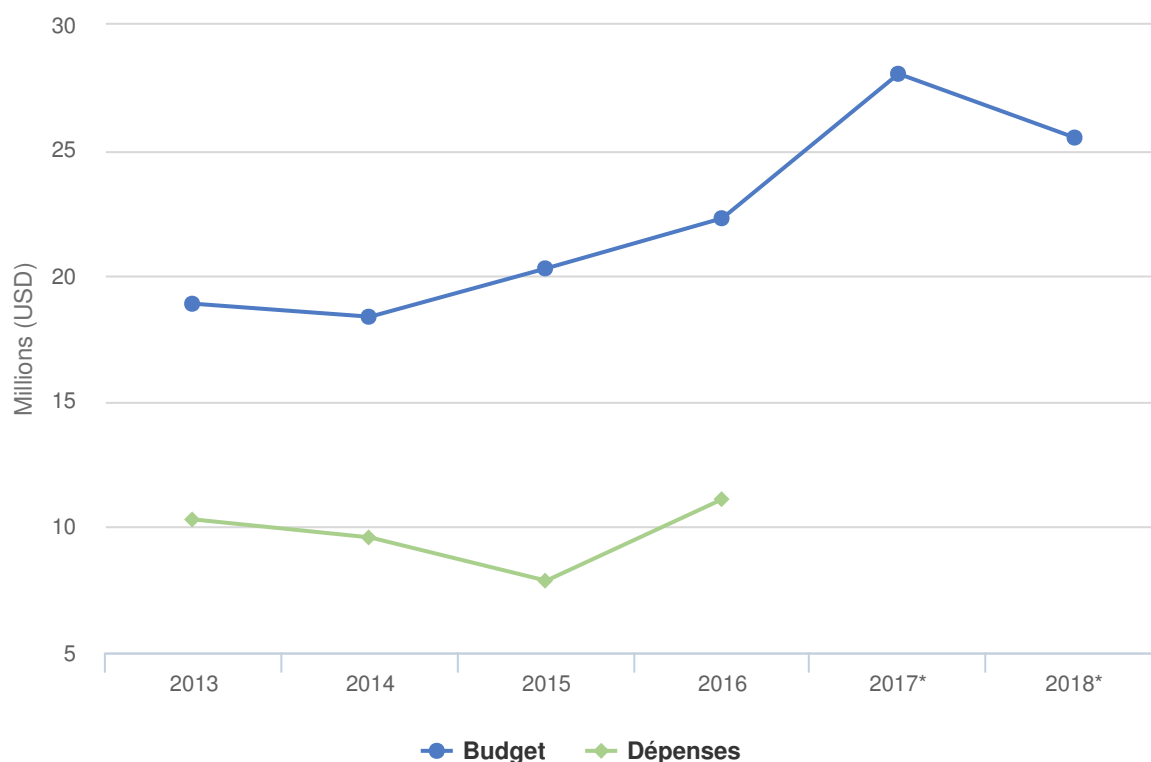
**2016** 824,071

**2015** 696,796

**2014** 667,000



# Budgets et Dépenses - États-Unis d'Amérique – Bureau régional



## Plan Overview

### Chiffres clés :

- 70% des demandeurs d'asile auront accès à des procédures de détermination du statut de réfugié
- 60% des conditions d'accueil respecteront les normes minimales
- 55% des apatrides seront naturalisés

### Environnement opérationnel

L'année dernière, l'environnement opérationnel du HCR aux États-Unis d'Amérique a connu un changement considérable. Les résultats des élections présidentielles américaines de novembre 2016 ont conduit à une incertitude pour le HCR en termes de politique à l'égard des réfugiés, de protection et de financement, ce qui a des implications sur l'ensemble des opérations du HCR dans le monde. Dans le même temps, l'instabilité en Amérique centrale et en Amérique du sud a engendré d'importants mouvements mixtes vers le nord, suscitant de nouveaux défis en matière de protection pour les États-Unis d'Amérique et pour les Caraïbes. Le HCR continuera de coopérer étroitement avec le gouvernement américain pour assurer le maintien du soutien politique et financier en faveur des programmes mondiaux du HCR afin de garantir l'accès à des solutions et de promouvoir un environnement favorable de protection pour toutes les populations relevant de la compétence du HCR, dans la région et au-delà. Fin 2017, les États-Unis demeurent le principal contributeur financier du HCR et le plus important pays de réinstallation pour les réfugiés.

Dans les Caraïbes, le HCR intensifiera sa préparation et sa réponse d'urgence face à des afflux plus importants de réfugiés en provenance d'Amérique du sud. Le HCR continuera également de répondre aux besoins des réfugiés mêlés à des mouvements mixtes. Cela nécessitera le renforcement des capacités en matière d'asile et de détermination du statut de réfugié (DSR), parallèlement à des initiatives de protection communautaires dans des

pays clés dans l'ensemble de la région, comme Trinité-et-Tobago, ainsi que la promotion de systèmes migratoires prenant en compte la protection à travers une collaboration régulière avec les autorités nationales compétentes et l'OIM. Le HCR continuera de promouvoir l'intégration locale dans certains des plus grands pays des Caraïbes, tout en facilitant la réinstallation des réfugiés ayant des besoins de protection spécifiques ou urgents. À Trinité-et-Tobago, le transfert progressif des responsabilités en matière de DSR du HCR au gouvernement continuera d'avancer dans le cadre de l'initiative d'assurance qualité.

En République dominicaine, le HCR continuera de rechercher des solutions en matière de nationalité pour les personnes de descendance étrangère. En Haïti, le HCR fermera son bureau en 2018 mais poursuivra sa collaboration avec le gouvernement, en fournissant en particulier une assistance technique pour la mise en œuvre des conventions internationales sur l'apatridie (suite à l'adhésion d'Haïti en 2017) et pour l'adoption d'une nouvelle loi sur la nationalité.

Le HCR soutiendra et renforcera les partenariats en matière de plaidoyer avec les ONG nationales et internationales basées aux États-Unis, les organisations multilatérales (notamment la Banque mondiale) et avec les deux principales coalitions d'ONG (*InterAction* et *Refugee Council USA*) ainsi qu'avec d'autres groupes de travail informels et d'autres ONG qui sont, pour la plupart, des partenaires précieux en matière de plaidoyer pour le HCR.

Dans les Caraïbes, la mise en place réussie des Consultations caribéennes sur les migrations en 2016, avec le soutien du HCR et de l'OIM, offre un nouveau forum régional pour aborder les défis liés aux mouvements mixtes et pour élaborer des réponses cohérentes et axées sur la protection dans l'ensemble de la région, ainsi que pour progresser dans la mise en œuvre des engagements pris par les États dans le cadre du Plan d'action du Brésil. Le HCR formalise également sa coopération avec l'Agence d'exécution en matière de crime et de sécurité (*IMPACS*) de la CARICOM, notamment pour plusieurs actions de renforcement des capacités.

Le HCR coopère étroitement avec le *Church World Service* pour la mise en œuvre du dispositif de réinstallation pour la région des Caraïbes et comme partenaire d'exécution pour le financement du *Refugee Congress*.

## Priorités clés

En 2018, le HCR mettra l'accent sur :

- Le maintien du soutien politique et financier du gouvernement des États-Unis en faveur des programmes mondiaux du HCR (notamment grâce à une collaboration proactive avec la nouvelle administration et avec les nouveaux bureaux du Congrès) afin d'étendre l'accès à une protection effective et à des solutions pour les populations bénéficiaires dans le monde entier ;
  - La sensibilisation du grand public aux principaux sujets de préoccupation du HCR ;
  - La promotion d'environnements de protection favorables aux États-Unis d'Amérique et dans les pays des Caraïbes pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR.
-